

Le Châble, le 9 mars 2018

Mesdames, Messieurs,

Nous vous demandons de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du Bulletin Officiel l'avis suivant :

---

**COMMUNE DE BAGNES**  
**Enquête publique**

L'Administration communale de Bagnes soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

M. Custot Stéphane par Roserens Willy Architecture pour la transformation d'un appartement avec modifications en façades et régularisation du bâtiment sur la parcelle n° 4809, folio n° 140, zone touristique moyenne densité T3, lieu-dit La Prétaire à Verbier, coord. 1106045/2583684.

M. Markovitz Steven par Bruchez Philippe Architecture pour la transformation et l'agrandissement d'un chalet avec la création de forages pour PAC sur la parcelle n° 1499, folio n° 154, zone touristique moyenne densité T3, lieu-dit Vella d'en Bas à Verbier, coord. 1105264/2583315.

Mme Vaudan Elodie par Salamin André & Christophe Sàrl pour la construction d'une habitation en résidence principale sur la parcelle n° 14517, folio n° 101, zone résidentielle R3, à Bruson, coord. 1101412/2582996.

M. Gsponer Christian par Fima Architecture SA pour la pose d'une pompe à chaleur et de panneaux solaires en toiture sur la parcelle n° 18239, folio n° 33, zone résidentielle R3, lieu-dit Les Fleurettes au Châble, coord. 1103220/2582859.

M. Gonet Nicolas par Corthay Christophe Architecture pour la transformation d'un chalet sur les parcelles n° 2773 et 4320, folio n° 138, zone touristique moyenne densité T3, lieu-dit Le Sonalon à Verbier, coord. 1106379/2583402.

PPE Troika par la Fiduciaire de Verbier SA pour la rénovation d'un immeuble et le changement de teinte des façades sur la parcelle n° 250, folio n° 125, zone touristique forte densité T2, lieu-dit Marais Verts à Verbier, coord. 1105296/2583898.

Les oppositions éventuelles et les observations à l'encontre de ces projets doivent être adressées par écrit, en trois exemplaires et dûment motivées, à l'Administration communale de Bagnes, service des constructions, Route de Clouchèvre 30, 1934 Le Châble VS, dans les trente jours dès la présente publication.

Les dossiers peuvent être consultés les jours ouvrables, à la maison communale, service des constructions, uniquement sur rendez-vous.

L'Administration communale  
Service des constructions

---

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.